

Académie de POITIERS

Collège André Malraux

17340 CHATELAILLON-PLAGE

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 24 avril 2018

Année scolaire : 2017 / 2018

Numéro de séance : 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 6 avril 2018

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Eric BOUVERAT, Principal

Secrétaire de séance : Mme Marille COCHARD, principale adjointe

Quorum : 12

Nombre de présents : 14

Ordre du jour

I / Vie pédagogique et éducative

- ✓ Organisation des épreuves du diplôme national du brevet session 2018
- ✓ Calendrier de la fin de l'année scolaire

II/ Vie budgétaire et financière

- ✓ Compte financier 2017

III/ Questions diverses

ANNEXES :

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 24 avril 2018

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]	Nom - Prénom	P[☑]	A[☑]	E[☑]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BOUVERAT Eric	X						
	Principale adjointe	COCHARD Marielle	X						
	Gestionnaire	GUERILLOT David	X						
	C.P.E.	MABILAT Aurélie	X						
ELUS LOCALS	Collectivité de rattachement	VILLAIN Stéphane		X					
		Mme MARCILLY Sylvie		X					
	Commune siège	LEBAS Régis		X	X	Mme ANDRE-TOUMIT F.			
	Personnalité Qualifiée	DREVON Jean-Louis	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	LEROY Eric	X						
		GHERDI Siham		X	X				
		TOURNEUR Alice		X	X				
		BRILLAUD Yvan		X					
	Personnel administratif et de service	PARIS Gilles	X						
		TRAMBOUZE Olivier	X						
		BOUILLAUD Christine	X						
		OLIVIER Pascal		X					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	HUREAU Sophie	X						
		BOISSIERE Fabienne		X	X				
		BOUDET Laëtitia		X					
		SAF Anne	X						
		KHODJA Gaëlle	X						
		BOULDOIRES Nadège	X						
	Élèves	VIVIEN Mathis		X	X				
		HAQUET Alexandre		X					

M. BOUVERAT ouvre la séance à 18h05 et remercie les présents.

Un tour de table de présentation est fait en raison de nouvelles personnes qui assistent pour la 1^{ère} fois au conseil, à savoir Mme ANDRE-TOUMIT, suppléante de M. LEBAS, représentant la commune, et M. DAUM, agent comptable.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme COCHARD, principale adjointe.

M. DEMESTER rejoint l'assemblée.

M. BOUVERAT soumet à approbation le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 27 février 2018, pour lequel aucune observation ou remarque n'est formulée. Le PV est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté tel qu'il était dans la convocation. Aucune question diverse n'a été posée.

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

◆ PRESENTATION DU CALENDRIER DE FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE

M. BOUVERAT présente le calendrier de la fin d'année scolaire :

Les bilans de fin de cycles :

Cycle 4 (fin de 3^{ème}) : conseils de professeurs du 28 mai au 1er juin (à 12h20 et à 16h30).

Cycle 3 (fin de 6^{ème}) : conseils de professeurs du 8 au 15 juin (à 12h20).

Les résultats de ces bilans seront annoncés en conseils de classe.

Les périodes des conseils de classe du 3^{ème} trimestre sont indiquées :

3^{ème} : jeudi 7 et vendredi 8 juin (date limite remontée rectorat 11 juin)

Autres niveaux : du 15 au 21 juin

Le collège sera centre d'examen comme tous les ans :

Oral DNB : mercredi 13 juin

Écrit DNB : le jeudi 28 et le vendredi 29 juin

Suspension des cours en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} pendant ces journées d'épreuves.

Des révisions pour les élèves de 3^{ème} seront organisées au collège les 25 et 26 juin, et le mercredi 27 juin les élèves réviseront à leur domicile.

Cette année, le collège sera aussi centre de correction pour les épreuves du DNB, ce qui implique 3 journées de cours suspendus les 2, 3 et 4 juillet.

Des remises d'ordre seront effectuées sur les journées liées aux épreuves et aux corrections du DNB pour tous les demi-pensionnaires ne déjeunant pas.

Mme KODJA demande si le mercredi matin n'est pas nécessaire pour la préparation des salles. Cette préparation sera faite éventuellement à partir de 11h30 selon la disponibilité des salles puis essentiellement l'après-midi. Les cours des niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} sont donc maintenus le matin.

Les résultats de l'affectation post-3^{ème} seront donnés aux élèves le vendredi 29 juin après-midi, après les épreuves. La semaine suivante, les élèves devront aller s'inscrire dans les lycées. Et les familles des élèves qui n'auront pas eu d'affectation devront prendre contact avec le chef d'établissement. Mme SAF demande jusqu'à quelle date les familles peuvent prendre rendez-vous. M. BOUVERAT précise que le collège reste ouvert au public une semaine après la fin de l'année scolaire, soit jusqu'au 13 juillet. Le tour suivant aura lieu les 5 et 6 juillet.

Mme KODJA souhaite savoir si un appel sera fait les jours d'examen et de corrections ou s'il faudra que les familles informent au préalable le collège de la présence ou non de leur enfant. La direction informe que la remise d'ordre sera faite par défaut, par expérience des années passées (le principe d'un coupon-réponse ne fonctionne pas car trop peu sont rendus), et que l'ajustement sera fait chaque jour en fonction par un contrôle des présents.

Pas de remarque, le calendrier de la fin d'année scolaire est validé par 14 voix POUR (unanimité).

Acte administratif n° 15

Monsieur BOUVERAT souhaite ajouter que le mois de mars a été très dense avec beaucoup d'actions, des journées de formation, les voyages. Il souligne notamment que lors d'un conseil Ecole-Collège une action forte et riche s'est déroulée : 3 enseignants du 1^{er} degré ont ouvert leur classe et tous les collègues présents (1^{er} et 2nd degré) se sont rendus dans leur classe pour observer la séance d'enseignement. L'an prochain, des collègues des collèges (La Jarrie et Châtelailion) feront de même. D'autre part, une réunion Collèges-Lycée Vallin a eu lieu, posant le démarrage de la construction d'un passeport numérique pour la classe de seconde, dans toutes les matières. Ce projet est amorcé et devrait aboutir pour la rentrée 2019.

A propos de lycée, Mme KODJA signale que lors d'un conseil éducatif de la commune, il avait été évoqué que les châtelailonnais iraient sur un lycée de Rochefort car le lycée Vallin avait un effectif trop important. M. BOUVERAT répond que cela n'est pas d'actualité, il a interrogé le directeur académique à ce sujet ayant eu vent de cette éventualité qui lui a confirmé que cela n'était pas envisagé. M. DEMESTER complète en soulignant que les transports seraient impossibles à mettre en place, les deux villes n'étant pas dans la même communauté d'agglomérations. Et Mme COCHARD ajoute que le lycée Merleau-Ponty de Rochefort a également un effectif très chargé.

II – VIE FINANCIERE ET BUDGETAIRE

◆ COMPTE FINANCIER ET BILAN COMPTABLE 2017

M. GUERILLOT, gestionnaire de l'établissement, présente le compte financier 2017 et commente, à l'appui d'un diaporama, le rapport conjoint de l'ordonnateur et du comptable.

M. GUERILLOT apporte plusieurs éléments d'informations :

- ✓ les principales ressources liées à la structure budgétaire (services généraux, services spéciaux, opérations en capital),
- ✓ la répartition des recettes par financement,
- ✓ la répartition de la dotation de fonctionnement,
- ✓ les autres subventions 2017 attribuées par le Conseil Départemental (total des financements du CD17 : 113 953 €),
- ✓ les crédits d'État 2017,
- ✓ la participation des familles (dont 49 846 € pour le financement de voyages scolaires).

M. DEMESTER informe que, concernant les dépenses pour l'activité piscine et la participation des mairies, les choses évolueront certainement l'an prochain car le centre aquatique de Châtelailion est désormais de la compétence de la CDA (tout comme les piscines de La Rochelle et Périgny).

De même, il réitère sa demande pour que le chef d'établissement sollicite les mairies pour une participation au financement des projets car chaque mairie pourra y répondre selon ses choix mais certainement positivement pour plusieurs d'entre elles.

Mme SAF demande alors où on en est de l'activité voile. M. BOUVERAT indique qu'il n'y a pas d'évolution. Il a encore eu des échanges récents avec une personne de la mairie d'Angoulins et la situation est toujours la même. Mme HUREAU souhaite avoir un historique de cette problématique afin de mieux comprendre, ce qui est fait par Messieurs BOUVERAT et GUERILLOT.

M. BOUVERAT ajoute que malgré cette difficulté, il a validé un projet avec le centre nautique d'Angoulins dans le cadre de l'accueil des correspondants espagnols en mai.

18h55 : M. DEMESTER s'excuse et quitte l'assemblée en raison d'un autre conseil auquel il doit assister.

M. GUERILLOT présente les dépenses en 2017 :

- ✓ les activités pédagogiques (100 955 € dont une part de dépenses très importante pour les voyages et les manuels scolaires),
- ✓ les dépenses d'administration et de logistique (à hauteur de 142 724 €, essentiellement en rémunération, viabilisation et maintenance),
- ✓ la viabilisation – consommation des fluides
- ✓ équipements et installations en matière de maintenance (contrats),
- ✓ les bourses (1 élève sur 6 boursiers, un montant total de 15 073 €),

- ✓ le service restauration et hébergement (262 864 € pour 79164 repas). Les denrées «bio» représentent 3,6 % des achats.

M. GUERILLOT présente également les différentes dépenses financées par le Département en 2017.

Les dépenses nettes pour 2017 s'élèvent à 536 849,57 €, les recettes nettes à 518 751,38 €, soit un résultat négatif de - 14 570,91 €.

Mme SAF souligne que beaucoup de projets ont pu être réalisés en 2017. Qu'en sera-t-il pour 2018 ?

M. BOUVERAT fait remarquer que le budget 2018 a été voté en novembre dernier et qu'il prévoyait de quoi financer des actions et projets.

M. GUERILLOT complète en ajoutant que les gros travaux sont financés directement par le conseil départemental. Les programmations essentielles pour l'été 2018 sont : les canalisations des toilettes (nombreux problèmes d'évacuation et de toilettes bouchées), la réfection de la salle informatique et des prises réseaux en salles de technologie.

M. LEROY souligne la difficulté rencontrée cette année lors des transports pour les sorties à la Coursive. Quel impact cela aura l'an prochain, le nombre de sorties sera-t-il réduit ? L'équipe de direction explique effectivement que la restructuration des services de transports par la CDA a rendu très difficile l'utilisation de la ligne régulière Yélo pour les groupes classes car ceux-ci sont souvent refusés (priorité donnée aux usagers individuels). De plus, le secteur de Châtelailon a été attribué à la société Transdev qui n'a pas de bus à soufflet, ce qui existait les années précédentes.

Beaucoup de temps a été passé cette année à comprendre ce nouveau fonctionnement et à chercher des solutions (éventuellement avec le TER mais c'est aussi compliqué pour les groupes). Mais il est vrai qu'un aller-retour à La Rochelle avec un car privé nous est facturé environ 150 € donc, en fonction du nombre de projets souhaités par les enseignants en septembre, il faudra peut-être en valider moins en fonction des coûts.

M. DAUM, agent comptable, par un exposé détaillé, illustré par un diaporama, présente le bilan comptable de l'exercice 2017, analyse les capacités d'autofinancement et évalue la situation financière du collège.

Il rappelle en préambule que ce compte financier n'est que fonctionnel et n'inclut pas les salaires. Il rend donc uniquement compte de ce que l'établissement gère mais pas de tout ce qui est directement géré par le conseil départemental.

Au 31 décembre 2016, le fonds de roulement s'élevait à 89 932,71 €. Au 31/12/2017, il s'élève à 72 096,26 € (26 342,25 € pour les réserves du service général, 5 411,10 € pour les stocks et 40 342,91 € pour les réserves du service de restauration), soit une variation de - 17 836,45 €.

Le nombre de jours de fonds de roulement s'élève à 49 jours, à 62 jours pour le nombre de jours de trésorerie, ce qui est tout à fait correct. Aucune créance de restauration contentieuse.

Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte le compte financier 2017 par 14 voix POUR (unanimité).

Acte administratif n° 16


Par un 2^{ème} vote, le Conseil d'administration valide l'affectation des résultats financiers 2017

(Service général : -11 144,18 € ; Service SRH :- 3 426,73 €) - 14 voix POUR (unanimité).

Acte administratif n°17

La séance est levée à 19h50.

Le secrétaire de séance,



Marielle COCHARD

Le Président,



Éric BOUVERAT